Déclaration sur la lutte contre la sclérose en plaques en Europe

2012/2232(DCE) - 13/09/2012 - Déclaration écrite

Le Parlement européen a fait une déclaration signée par 408 députés sur la lutte contre la sclérose en plaques en Europe.

Il rappelle qu'environ 600.000 Européens souffrent de sclérose en plaques (SEP), qui est la maladie dégénérative la plus courante, ainsi que l'une des principales causes de handicap non traumatique chez les jeunes adultes. Pour la plupart de ces malades, le diagnostic de la SEP est posé au début de leur vie professionnelle, et la moitié des personnes atteintes cessent de travailler dans les 3 ans qui suivent.

Sachant qu’en Europe il existe d’importantes disparités dans la qualité des soins et l'accès aux traitements de fond, le Parlement invite la Commission et le Conseil:

- à encourager, dans le cadre du programme "Horizon 2020", le resserrement de la collaboration scientifique et les recherches comparatives sur la SEP;
- à promouvoir, dans leur processus de réflexion sur les maladies chroniques, l'égalité d'accès aux traitements et les dispositifs d'aménagement du poste de travail pour les personnes souffrant de maladies neurologiques chroniques telles que la SEP.

Il invite également les États membres à **renforcer l'égalité d'accès à des soins de qualité**, par exemple en utilisant des instruments de formation certifiés, tels que des modules de spécialisation à la prise en charge de la SEP. Il les appelle en outre à soutenir le projet de **registre européen de la SEP** en encourageant le recueil, au niveau national, des données relatives aux patients.